

Près des deux tiers des jeunes âgés de 15 à 24 ans sont encore en études en 2012. Le taux de chômage des jeunes récemment sortis de formation initiale augmente plus que pour le reste de la population en période de crise économique. Les jeunes sortis sans aucun diplôme ou titulaires uniquement du brevet sont nettement plus souvent au chômage, quelle que soit la conjoncture.

L'un des défis de la loi pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 est de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes. Posséder un diplôme reste un atout face au chômage, même en période de crise. En 2012, 67 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans n'ont pas terminé leurs études initiales, 9 % cumulant leurs études avec un emploi (*graphique 01*). Sur les 33 % de jeunes qui les ont terminées, six sur dix sont en situation d'emploi, deux sur dix sont au chômage et deux sur dix sont inactifs. Les jeunes sont plus souvent confrontés à une situation de chômage que le reste de la population. Selon l'Insee, au quatrième trimestre 2012, le taux de chômage de l'ensemble de la population active est de 10,2 %, contre 25,7 % pour les 15-24 ans. Par ailleurs, le risque de chômage est d'autant plus important que le niveau d'études atteint est peu élevé. Ainsi, lorsqu'elles ont terminé leurs études initiales depuis un à quatre ans, 47 % des personnes possédant au plus le brevet des collèges ou n'ayant aucun diplôme sont au chômage en 2012, contre 24 % des jeunes ayant pour plus haut diplôme un CAP, un BEP ou un baccalauréat et 10 % des jeunes sortants de l'enseignement supérieur (*graphique 02*).

Le taux de chômage des jeunes est davantage sensible aux variations conjoncturelles. Entre 2008 et 2009, période de crise économique, il augmente de 6 points pour l'ensemble des sortants depuis un à quatre ans et de plus de 11 points pour les diplômés au plus du brevet des collèges. À l'inverse, entre 2009 et 2011, période de timide reprise économique, le taux de chômage des

jeunes sortants a très légèrement diminué. Cette baisse est surtout marquée chez les moins diplômés (- 4 points contre - 1 point pour les diplômés du secondaire). Le chômage des diplômés de l'enseignement supérieur a, quant à lui, stagné sur cette période. Le taux d'emploi, en février 2011 et en février 2012, des jeunes sortis de l'enseignement secondaire en juin de l'année précédente, est beaucoup plus élevé pour les diplômés de baccalauréat professionnel ou technologique que pour les diplômés de CAP-BEP, quelle que soit la spécialité (*graphique 03*) : plus de 14 points de différence en 2011 et 12 points en 2012. Après une chute liée à la mauvaise conjoncture de 2008, le taux d'emploi de février 2012 est globalement très proche de celle de février 2011.

Pour appréhender l'articulation entre études et insertion professionnelle dans différents pays, l'OCDE distingue les situations des jeunes à l'égard des études et de l'emploi. Les jeunes âgés de 15 à 29 ans suivent davantage d'enseignements et de formations en Finlande, aux Pays-Bas et en Suède, qu'au Royaume-Uni ou en Espagne. Ils occupent plus souvent un emploi aux Pays-Bas, en Australie, au Royaume-Uni et en Allemagne qu'en Hongrie ou en Italie. Pour une proportion significative de jeunes, les études et l'emploi sont concomitants aux Pays-Bas, en Australie et en Allemagne ; ils bénéficient d'opportunités adaptées en entreprise et dans l'enseignement. Au contraire, de fortes proportions de jeunes âgés de 15 à 29 ans ne poursuivent d'études ni n'occupent d'emploi en Espagne et en Italie ■

Le taux de chômage d'une population est le rapport entre le nombre de chômeurs de la population et le nombre d'actifs (chômeurs + personnes en emploi) de la population.

Le graphique 02 porte sur le chômage des jeunes qui ont fini leurs études depuis 1 à 4 ans, conformément au bilan formation emploi de l'Insee. La source est l'enquête Emploi de l'Insee qui présente une rupture importante de séries entre 2002 et 2003, passant alors d'une enquête annuelle à trimestrielle.

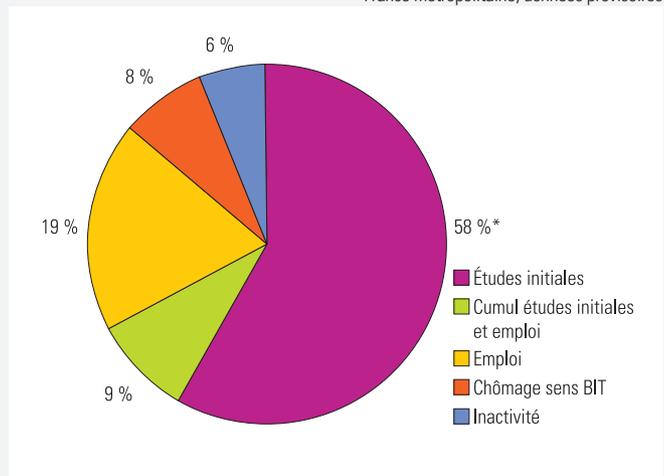
Le graphique 03 est extrait de l'enquête sur l'insertion dans la vie active (IVA) des sortants de lycée qui a lieu en février, 7 mois environ après la fin de leurs études. Cette enquête porte sur les sortants d'une année terminale de formation technologique ou professionnelle ou d'une première professionnelle en lycée.

Le graphique 04 illustre les données du tableau C5.1a de Regards sur l'éducation 2013 et repose sur les enquêtes européenne et nationales sur les forces de travail et la population. Les enseignements et formations formels sont dispensés par des établissements et débouchent sur des diplômes.

Sources : MEN-MESR DEPP (enquête IVA), Insee (enquêtes Emploi), OCDE
Champ : France métropolitaine et France métropolitaine + DOM hors Guadeloupe et Mayotte

01 La situation des jeunes âgés de 15 à 24 ans en 2012

France métropolitaine, données provisoires



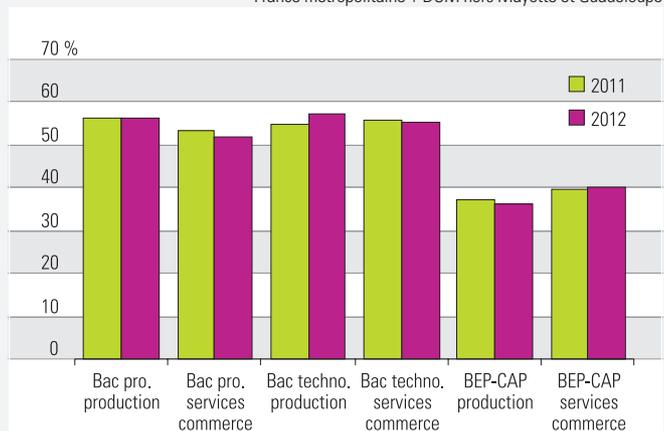
* dont les 1 % de jeunes en formation initiale qui sont au chômage au sens du BIT.

Lecture : en 2012, 58 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans sont en études initiales sans cumul avec de l'emploi, 9 % se déclarent à la fois en situation d'emploi et d'études initiales.

Source : Insee, enquêtes Emploi ; calculs : MEN-MESR DEPP

03 Taux d'emploi au 1^{er} février des sortants de lycée, en fonction du diplôme possédé

France métropolitaine + DOM hors Mayotte et Guadeloupe

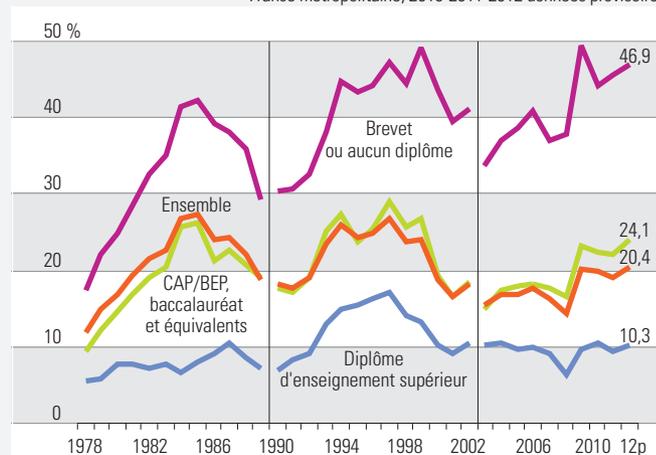


Lecture : au 1^{er} février 2012, 56 % des jeunes diplômés d'un baccalauréat professionnel orienté vers la production, ayant quitté le lycée en 2011, occupent un emploi.
Champ : lycéens sortants d'une année terminale de formation ou de première professionnelle, interrogés sept mois après la fin de leurs études.

Source : MEN-MESR DEPP, enquêtes IVA

02 Taux de chômage des jeunes sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans, en fonction du diplôme le plus élevé, de 1978 à 2012 (%)

France métropolitaine, 2010-2011-2012 données provisoires



2010-12p : données provisoires

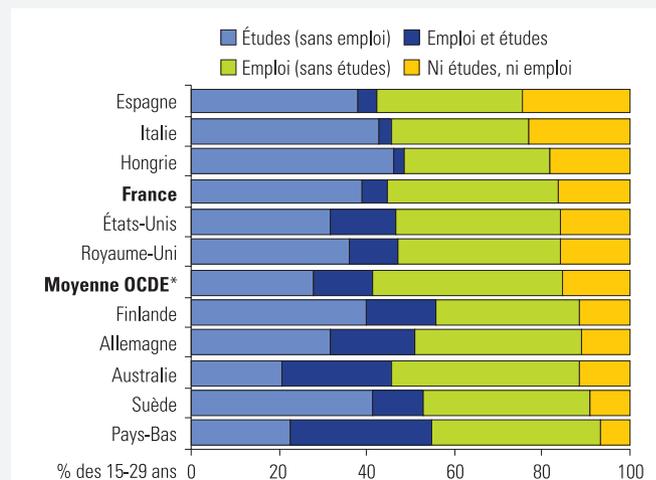
Lecture : en 2012, 20,4 % des jeunes actifs ayant terminé leur formation initiale depuis 1 à 4 ans sont chômeurs, au sens du BIT.

Note : jusqu'en 2002, les enquêtes Emploi étaient réalisées en début d'année, le plus souvent en mars. Depuis 2003, l'enquête est continue sur l'ensemble de l'année. Par ailleurs, il existe une rupture de séries entre 1989 et 1990.

Champ : les jeunes ayant quitté leur formation initiale depuis 1 à 4 ans et actifs.

Source : Insee, enquêtes Emploi ; calculs : MEN-MESR DEPP

04 Emploi et études de 15 à 29 ans (1^{er} trimestre 2011)



* Moyenne sans le Japon

Source : OCDE, Regards sur l'éducation, édition 2013